

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVE DU GROUPE SCOLAIRE FENELON SAINTE-MARIE

24 Rue du Gal Foy - 75008 PARIS
Association régie par la loi de 1901 - affiliée: à l'UNAPEL

CAISSE DE SOLIDARITE

le 30/06/2009

Chers Parents,

Aujourd'hui vous cotisez, demain vous en profiterez peut être.

L'une des rubriques du règlement financier de notre groupe prévoit une aide aux parents au travers de la Caisse de Solidarité. Notre groupe veut, et doit pouvoir, accueillir des familles aux ressources modestes et aider celles qui connaissent des difficultés financières passagères.

Chaque trimestre, l'appel de contribution comprend une ligne "Caisse de Solidarité" de €46 que ceux qui le peuvent, portent à €92 ou plus. Ces sommes l'an dernier ont atteint €189 500.

Par ailleurs, en 2008/2009, le groupe a accordé des réductions pour un montant de € 212 000. Il y a donc eu un déficit, qui a été comblé par l'APEL..

Qui peut bénéficier de réduction ?

- Les familles nombreuses : la réduction de 10,15 et 20% est supportée par la Caisse de solidarité. Cette réduction ne peut-être demandée qu'à compter du 3ème enfant scolarisé.

Elle n'est pas systématique et nous remercions les familles nombreuses qui n'en n'ont pas un besoin réel d'y renoncer.

- Les familles aux ressources modestes : la Direction et le bureau de l'APEL ont souhaité maintenir le processus de réduction fondé, sur la confiance.

- Seules les familles membres de l'APEL à jour de leurs cotisations peuvent bénéficier de cette caisse

Notre volonté, est d'assurer l'avenir de cette caisse de solidarité, : cet avenir dépend des efforts de tous. Cette Caisse de Solidarité s'inscrit totalement dans l'esprit de notre projet éducatif.

Merci de tout coeur à ceux qui le peuvent de contribuer aux ressources de cette caisse, et à ceux qui n'en n'ont pas un impératif besoin, d'en limiter ses emplois.

Très sincèrement,

Francois COMBESCURE
Directeur Général

MME VERON
Présidente de l'APEL

